

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET ANNEXE SPANC

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Le compte administratif, établi par l'ordonnateur, doit correspondre en tous points au compte de gestion produit par le comptable public.

Les réalisations de ce budget annexe concernent exclusivement la section d'exploitation (section de fonctionnement).

La section d'exploitation présente un taux d'exécution des dépenses de 74,94 % des crédits inscrits au budget. Cet écart s'explique principalement par un nombre de contrôles et de diagnostics réalisé inférieur aux prévisions initiales, les interventions étant conditionnées à l'accord préalable des propriétaires concernés.

Les recettes du chapitre 70 présentent un niveau de réalisation inférieur aux prévisions initiales. Cette situation s'explique principalement par le volume de contrôles effectivement réalisés au cours de l'exercice ainsi que par le décalage habituel entre la réalisation des prestations et l'émission des titres de recettes correspondants.

L'exercice 2025 se clôture avec un déficit de – 388,89€.

Après prise en compte des résultats reportés des exercices antérieurs, la section d'exploitation présente un excédent cumulé de 11 854,60 € (réalisation de 2025 : - 388, 89 + reports des exercices antérieurs : 12 243,49€ ; soit – 388,89 + 12 243,49) au 31 décembre 2025.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise intervient sur l'ensemble des communes disposant d'un zonage d'assainissement non collectif approuvé ainsi que sur les écarts des communes dotées d'un réseau d'assainissement collectif.

En 2025, le service a assuré le suivi de 1 231 installations d'assainissement non collectif.

	Dépenses	Recettes	Résultat 2025
Section de fonctionnement	15 383,34 €	14 994,45 €	- 388,89€
Déficit global de l'année 2025			- 388,89€
Excédent global cumulé au 31 décembre 2025 (y compris les résultats des exercices antérieurs)			11 854,60€